

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : CLAVUSAN 250 MG + 62,5 MG COMPRIMES POUR CHIENS ET CHATS, Comprimé

Titulaire : ALFASAN NEDERLAND B.V.

Composition : Amoxicilline trihydratée 287 mg - Excipient QSP 1 Comprimé; Clavulanate de potassium 74,45 mg - Excipient QSP 1 Comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/8664404 8/2024

Date de décision : 20/08/2024